

Initiales du Président  
**01348**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE  
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi  
10 mars 2021, par visioconférence :**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE  
VALCOURT.

**SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :**

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Robert Ledoux	
Racine	Christian Massé	André Courtemanche
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Renald Chênevert	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire et assiste à la séance par visioconférence.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie, participe à la réunion par visioconférence.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE**

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président Patrice Desmarais ouvre la séance ordinaire à 19h04.

022-21-03-10 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Séance ordinaire tenue à huis clos et par visioconférence
3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2021
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Dépôt rapport financier et rapport responsables de la gouvernance 2020
  - 5.2 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
  - 5.3 Proposition de services professionnels pour l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et l'inspection des bornes d'incendie des municipalités de Bonsecours, de Lawrenceville et du Canton de Valcourt

Initiales du Président  
**01349**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

- en référence au code National de Prévention des Incendies du Canada pour l'année 2021
- 5.4 Échéancier pour la mise en opération du site internet de la RIPIV
  - 5.5 Soumission d'un projet de résolution à être adoptée par les municipalités afin de déléguer à la Régie le pouvoir d'émettre les permis de feu
  - 5.6 Achat d'une banque d'heures / Formation et gestion du site internet
  - 5.7 Instauration de rencontres individuelles entre le service incendie et les municipalités
- 6. Incendie
    - 6.1 Interventions février 2021
    - 6.2 Dossier travaux divers caserne #1
    - 6.3 Dossier espaces clos
  - 7. Période de questions
  - 8. Levée de la séance

ADOPTÉE

023-21-03-10 **SÉANCE ORDINAIRE TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE**

- ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;
- ATTENDU les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 mars 2021 ;
- ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;
- ATTENDU QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;
- ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :**

- QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux y assistent et participent par visioconférence.

ADOPTÉE

Initiales du Président  
**01350**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

024-21-03-10 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2021**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2021, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 10 février 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCE**

Aucune

**ADMINISTRATION**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE 2020**

Les membres du conseil ayant préalablement reçu copies de ces rapports et assistés à la présentation des états financiers par la firme FBL, la secrétaire en fait le dépôt séance tenante.

Copie du rapport financier sera transmise aux municipalités.

025-21-03-10 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant les mois de janvier et février 2021, totalisant une dépense de 65 892.99 \$ a été remise aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 10 mars 2021, totalisant une dépense de 20 965.82 \$, a été remise aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de février 2021 une dépense qui totalise 17 568.33 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYER PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les chèques #L2100001 à L2100020 émis pour les comptes payés durant les mois de janvier et février 2021, totalisant une dépense de 65 892.99 soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2100041 à #C2100061, pour les comptes à payer au 10 mars 2021, pour une dépense qui totalise 20 965.82 \$;

Initiales du Président  
**01351**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

QUE les chèques #D2100040 à #D2100082 émis pour les salaires nets payés durant le mois de février 2021, totalisant une dépense de 17 568.33 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

026-21-03-10 **PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU ET L'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE BONSECOURS, DE LAWRENCEVILLE ET DU CANTON DE VALCOURT EN RÉFÉRENCE AU CODE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU CANADA POUR L'ANNÉE 2021**

ATTENDU QUE par l'entente signée entre les municipalités le 16 juin 2005, la Régie est responsable de l'entretien et de l'inspection des bornes d'incendie;

ATTENDU QUE la Régie veut renouveler pour une (1) année avec Aquatech son contrat de services professionnels pour l'inspection des bornes d'incendie des municipalités de Bonsecours, Lawrenceville et Canton de Valcourt ;

ATTENDU QUE Aquatech a présenté une proposition de services professionnels d'une durée d'un (1) an pour l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et l'inspection des bornes d'incendies des municipalités de Bonsecours, Lawrenceville et Canton de Valcourt, en référence au Code National de Prévention des Incendies du Canada, dont proposition portant le numéro 20210144 est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la Régie accepte la proposition de services professionnels portant le numéro 20210144 selon les termes et conditions de l'option 1 contenus à ladite proposition datée du 11 février 2021 ;

QUE madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer l'acceptation de ladite proposition.

ADOPTÉE

**ÉCHÉANCIER POUR LA MISE EN OPÉRATION DU SITE INTERNET DE LA RIPIV**

La secrétaire propose aux membres du conseil un échéancier qui porte la mise en service du site internet de la Régie approximativement au 15 avril 2021.

**SOUSSION D'UN PROJET DE RÉSOLUTION À ÊTRE ADOPTÉE PAR LES MUNICIPALITÉS AFIN DE DÉLÉGUER À LA RÉGIE LE POUVOIR D'ÉMETTRE LES PERMIS DE FEU**

La secrétaire soumet aux membres du conseil un projet de résolution qui devra être adopté par les municipalités afin de déléguer à la Régie le pouvoir d'émettre les permis de feu.

Initiales du Président  
**01352**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

Le projet de résolution sera transmis aux municipalités pour adoption à la séance d'avril 2021.

027-21-03-10 **ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES / FORMATION ET GESTION DU SITE INTERNET**

ATTENDU QUE la Régie mettra prochainement en fonction son site internet;

ATTENDU QU' il y a lieu de former le personnel et d'obtenir un service de soutien technique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE faire l'achat d'une banque d'heures (20 heures) auprès du concepteur du site « Les Productions Thundra » au montant 1 400\$ avant taxes.

ADOPTÉE

**INSTAURATION DE RENCONTRES INDIVIDUELLES ENTRE LE SERVICE INCENDIE ET LES MUNICIPALITÉS**

Le directeur du service de sécurité incendie propose qu'il soit instauré des rencontres individuelles entre le service incendie et les municipalités. Rencontres auxquelles seraient présents le maire, le directeur général, les inspecteurs municipaux et toutes autres personnes d'intérêts afin d'échanger sur des sujets généraux, des problématiques rencontrées, des dossiers particuliers. Ces rencontres initiées par le service incendie pourraient être sur une base annuelle ou plus aux besoins.

**INCENDIE**

**INTERVENTIONS FÉVRIER 2021**

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de février 2021.

**DOSSIER TRAVAUX DIVERS CASERNE #1**

Le directeur du service de sécurité incendie soulève la nécessité de faire certains travaux de rénovation dans la caserne principale. Il souhaite connaître l'opinion des membres du conseil sur la possible réalisation de ces travaux à court terme et en établir l'ordre de priorités.

Selon les discussions, des estimés seront préparés et présentés au Conseil pour les travaux liés à la partie garage et à l'entrée principale.

**DOSSIER ESPACES CLOS**

Le directeur du service de sécurité incendie propose l'abandon du service de sauvetage en espaces clos, compte tenu des coûts liés à la formation continue et au remplacement d'équipement avec date de péremption. Il propose également la vente de la remorque servant au transport des équipements de sauvetage en espaces clos.

Le dossier doit être étudié. Aucune décision n'est prise à ce moment-ci.

Initiales du Président  
**01353**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

028-21-03-10 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX :

QUE l'assemblée soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Célyne Cloutier, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*